

LA LETTRE DU GROUPE DES ASSOCIATIONS

au conseil économique, social et environnemental

N° 33, janvier – mars 2009

L'édito du Président

Le groupe des associations avec ses 5 conseillers et ses 5 membres de section - vous le constaterez à la lecture de cette lettre trimestrielle - a participé, comme à son habitude, aux **travaux du Conseil économique, social et environnemental**, CESE selon la nouvelle appellation officielle (depuis la loi constitutionnelle de modernisation des institutions de la République du 23/07/2008).

Au-delà de l'**implication appréciée dans l'élaboration de nombreux avis** soumis au vote lors des séances plénières, et du travail de **suivi des avis pour lesquels ses membres étaient rapporteurs**, le groupe des associations a été de nouveau mis à l'honneur.

En effet, **Philippe Da Costa** a été désigné Président de la Commission instituée sur « **les indicateurs du développement durable et l'empreinte écologique** », après la saisine du Premier Ministre en ce début d'année 2009.

Par ailleurs, **André Leclercq** a participé à l'organisation du 66^e Forum d'Iéna qui se tiendra le 23 avril prochain de 14h30 à 18h30 sur « **Le sport : enjeux sociétaux et modèles économiques** »¹.

Enfin, c'est **Edith Arnoult-Brill**, représentante du groupe au Bureau du Conseil économique, social et environnemental, qui a été désignée pour présenter le rapport d'activité 2008 devant le Premier Ministre.

Le bilan de cette mandature qui s'achève dans quelques mois fera l'objet d'**un rapport d'activités détaillé qui sera diffusé largement** auprès de tous les réseaux associatifs en juin. L'heure n'est pas tout à fait encore à nous accorder des satisfecit mais le sentiment du travail bien fait domine.

Bien sûr nous avons veillé à **valoriser la place et le rôle des associations** dans la société française mais nous avons aussi apporté notre **contribution originale et singulière sur toutes les questions sociétales** soumises à la réflexion et à l'expertise du Conseil.

Au moment où une réforme du CESE est en cours de finalisation et où une nouvelle loi organique se prépare, nous espérons que **la légitimité et la pertinence de la parole associative dans le dialogue civil institutionnel** soient reconnues à leur juste valeur et que le nombre des représentants de la vie associative dans la prochaine mandature soit à la hauteur des enjeux économiques, sociaux et environnementaux que la « maison du premier mot » doit affronter.

Amicalement,

Jean-Marc ROIRANT,
Président du groupe des associations

¹ (Inscription possible auprès du Secrétariat Général des Forums d'Iéna par téléphone au 01 45 78 36 05 ou par mail mmorange@regards-events.fr)

Dans ce numéro

La participation du groupe des associations aux travaux du CESE

Dans les sections des activités productives, de la recherche et de la technologie ; des économies régionale et de l'aménagement du territoire ; du cadre de vie ; des finances ; des relations extérieures ; de l'agriculture et de l'alimentation ; du travail

p. 2

L'actualité du Conseil

Communication des Délégations & constitution d'une Commission ad hoc

p. 3

Les saisines en cours,

Calendrier prévisionnel des prochaines plénières

p. 4

Echos des CESR

Des CESR de Rhône-Alpes, Poitou-Charentes, Lorraine, Limousin ...

p. 4

Le groupe des associations au CESE

5 conseillers

*Jean-Marc Roirant (Ligue de l'enseignement) *Edith Arnoult-Brill, (FUAJ)
*Philippe Da Costa (Scoutisme Français), *André Leclercq (CNOSF)
*Frédéric Pascal (UNIOPSS)

...

La participation du groupe des associations aux travaux du CESE

◆ Section des activités productives, de la recherche et de la technologie

Les entreprises dans les zones franches urbaines :

La réflexion menée par Fatiha BENATSOU du groupe des Personnalités qualifiées, a été l'occasion pour le groupe de rappeler, par la voix d'**André LECLERCQ**, qu'une politique volontariste de dynamisation économique des zones urbaines sensibles relève de la cohésion sociale et territoriale. Les propositions relatives à la sécurisation des parcours professionnels, à l'objectif de lutte contre les discriminations à l'embauche des habitants des ces ZFU, à l'accompagnement spécifique des femmes de ces quartiers ont retenu toute l'attention du groupe, qui a voté le projet d'avis.

L'industrie, les technologies et les services de l'information et de la communication au cœur de l'avenir :

Le groupe des associations a apporté sa voix au projet d'avis présenté par Hubert BOUCHET (CGT-FO). Sans renier l'importance du développement des TIC ni des nécessaires recherches prospectives sur les transformations à attendre de leur généralisation, la déclaration faite en séance par **André LECLERCQ** à l'appui de ce vote a été l'occasion d'insister, au-delà des problématiques environnementales et industrielles, sur les enjeux en terme sociétal – lutte contre la fracture numérique - et éducatif – développement de la culture scientifique en sus de la simple maîtrise des technologies.

◆ Section de l'agriculture et de l'alimentation

Semences et recherches : des voies du progrès :

Bien qu'il partage certains des constats du rapporteur, Joseph GIROUD du groupe de l'Agriculture, concernant notamment l'indispensable dynamisation de la recherche française, ses orientations ouvertement favorables aux OGM et à l'augmentation des rendements agricoles ont conduit le groupe des associations à voter contre le projet d'avis et à rappeler que l'environnement exige au plus vite un changement en profondeur du modèle agricole actuel.

◆ Section du travail

Défense deuxième chance (avis de suite) :

C'est **Edith ARNOULT-BRILL** qui s'est exprimée au nom du groupe des associations pour rejoindre la rapporteure, Françoise GENG de la CGT, et réaffirmer sa conviction de l'utilité tant sociale qu'économique de ce dispositif. Trois conditions cumulatives apparaissent aujourd'hui indispensables à lui donner le second souffle qu'il mérite : se centrer étroitement sur une cible clairement redéfinie des jeunes en grande rupture, les plus éloignés de l'emploi et en déficit de socialisation ; s'inscrire pleinement dans le corpus des dispositifs d'insertion sociale et professionnelle et réviser les modalités de sa gouvernance. Le groupe des associations attend des pouvoirs publics une volonté politique forte pour pérenniser cette démarche originale, porteuse de cohésion sociale et de solidarité.

◆ Section du cadre de vie

Séniors et cité :

Le groupe des associations a soutenu le projet d'avis présenté par Monique BOUTRAND de la CFDT qui souligne la richesse de l'intergénérationnel et le poids grandissant des séniors dans le développement social et économique des territoires. **André LECLERCQ** a pu rappeler à cette occasion l'importance d'associer les associations dans le dialogue civil pour l'élaboration des politiques publiques et de veiller à maintenir leur force initiatrice. Les associations ne peuvent être réduites à des prestataires de services. Sur l'importante mobilisation des séniors dans les instances dirigeantes, le groupe des associations a insisté sur la primordiale formation des bénévoles et la non moins indispensable facilitation de l'accès de tous, et notamment des femmes et des jeunes, aux responsabilités.

... & 5 membres de section : *Sébastien Genest (France Nature Environnement), Alice Lapray (Animafac)
*Jacqueline Perker-Plauchut (CNIDFF), *Sylvie Pradelle (UFC Que choisir)
Audrey Massié (MRJC)

◆ Section des finances

Crise bancaire et régulation financière :

Monique BOURVEN, du groupe des Français établis hors de France, de l'épargne et du logement et Yves ZEHR, de la coopération ont retracé dans cet avis le long mûrissement de la crise actuelle, soulignant les effets délétères de la dilution des responsabilités et de la diffusion des risques qu'a entraîné une foi généralisée en l'autorégulation des marchés. Le groupe des associations a voté cet avis et **Frédéric PASCAL**, au nom du groupe, a insisté sur quelques points clefs : taxer les montages de produits dérivés ; contraindre les fonds spéculatifs pour la plupart établis dans des paradis fiscaux à des obligations d'enregistrement et de transparence ; organiser une régulation financière au niveau européen. L'objectif est bien de réinvestir quelques principes fondamentaux tels que primauté du long terme, solidarité des revenus du capital et du travail et, plus globalement, remettre en cause de notre manière de vivre et de partager la richesse de ce monde entre tous ces habitants.

◆ Saisine conjointe aux sections des Relations extérieures et des Finances

Les français établis hors de France : leurs attentes, leurs besoins :

Le groupe des associations s'est abstenu sur le projet d'avis présenté par Bernard CARIOT et Paul CLAVE, tous deux membres du groupe des Français établis hors de France, de l'épargne et du logement.

Actualités du Conseil

◆ Commission ad hoc sur l'empreinte écologique

Le 20 janvier 2009, le Premier Ministre a saisi le Conseil économique, social et environnemental pour qu'il apporte son éclairage dans le débat sur la pertinence d'avoir recours à la notion d'empreinte écologique comme indicateur de l'environnement et du développement durable en complément du PIB. Une commission ad hoc a été instituée pour travailler à cette question, sous la présidence de **Philippe DA COSTA**, du groupe des associations. C'est Philippe LE CLEZIO, du groupe de la CFDT, qui présentera, à la fin du mois de mai 2009, l'avis de la commission.

◆ Section des économies régionales et de l'aménagement du territoire

Conditions pour le développement numérique des territoires :

La saisine gouvernementale sollicitait l'éclairage du Conseil sur les enjeux du développement numérique des territoires : bilan des actions conduites par les collectivités ; état des lieux de la couverture numérique ; appréciation des besoins d'investissement publics ou privés nécessaires. Le groupe des associations a voté pour le projet d'avis présenté par André MARCON, du groupe des entreprises privées. **Philippe DA COSTA** a rappelé à cette occasion le rôle primordial des collectivités territoriales. Il a regretté que le plan « France numérique 2012 » ne prenne pas parti sur la nécessaire répartition des rôles entre opérateurs et puissance publique et souligné les principaux enjeux mis en exergue par le rapporteur : résorber les fractures numériques sociales et territoriales ; favoriser une plus grande cohérence et une meilleure gouvernance de l'action publique en matière d'aménagement numérique des territoires.

◆ Communications

1968 – 2008 : évolution et prospective de la situation des femmes dans la société française :

Le bureau a adopté le 27/01/2009 la communication présentée par Pierrette CROZEMARIE, de la CGT au nom de la Délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre hommes et femmes dans laquelle siègent, au nom du groupe des associations, **André LECLERCQ** et **Jacqueline PERKER-PLAUCHUT**.

Suivi de la situation de la France au regard des indicateurs de Lisbonne, édition 2009 :

Le bureau a adopté le 10/03/2009 la communication présentée par Anne DUTHILLEUL, du groupe des entreprises privées intitulée au nom de la Délégation pour l'Union Européenne dans laquelle, au nom du groupe des associations, siège **Jean-Marc ROIRANT**.

Les saisines en cours,

Quelques unes des saisines au programme des prochaines plénières du CESE

L'éducation civique à l'école Section des affaires sociales	21 & 22/04/09
Les usages domestiques de l'eau Section du cadre de vie	12 & 13/05/09
Le message culturel de la France & la vocation interculturelle de la francophonie Section des Relations extérieures	23 & 24/06/09
Réalité et avenir du dialogue social territorial Section du Travail	7 & 8/07/09

Et le **calendrier complet** sur http://www.conseil-economique-et-social.fr/ces_dat2/2-2debat/ass.htm

Les échos des CESR,

◆ **Une approche de l'emploi des personnes handicapées en milieu protégé et adapté en Rhône-Alpes** : Saisi par le Conseil Régional sur les perspectives de progrès et d'évolution du secteur protégé et adapté en **Rhône-Alpes**, le CESR a adopté à l'unanimité le 20 janvier 2009, l'avis présenté par Antoine QUADRINI Secrétaire Général de l'Urfol et Président de la Commission « Solidarités ». L'avis propose 3 axes de réflexion : parcours des personnes handicapées, articulation des objectifs économique et social et coordination des acteurs régionaux. Il est consultable en ligne depuis le portail http://www.cesdefrance.fr/doc.php?id_doc=3875

◆ **Lutte contre le décrochage scolaire** : Le CESR de **Poitou-Charentes** a renouvelé, dans un avis de suite, adopté le 2 février 2009 à l'unanimité, ses recommandations de 2008 notamment en faveur du RASED (réseau d'aide spécialisée pour les élèves en difficulté). Le CESR demande l'attribution de moyens appropriés afin d'améliorer ses rôles et missions. Consulter l'avis sur <http://www.cesr-poitou-charentes.fr/Avis-de-suite-sur-le-Decrochage.html>

◆ **La création d'un nouveau Conseil économique, social et environnemental départemental à Châlons-en-Champagne**. de 49 membres réunis en 4 commissions thématiques permanentes. <http://www.chalons-en-champagne.fr/fr/accueil/mairie/citoyennete/conseil-economique-social-et-environnemental.aspx>

◆ **Groupe thématique économie sociale et vie associative** : Avec 81 000 emplois en 2006, soit plus de 10% de l'emploi salarié régional, l'économie sociale est particulièrement dynamique en **Lorraine**. En revanche, ses employeurs restent confrontés à des difficultés de gestion liées notamment aux politiques très fluctuantes des contrats aidés. Le CESR de Lorraine a mis en place un groupe thématique au sein de sa commission « Cohésion sociale et développement local » afin de faire reconnaître le rôle social et économique de ce secteur sur les territoires tant à l'égard des usagers que de l'insertion de ses salariés. Contact et info auprès de Christine PEPPOLINI au 03 87 61 65 53 ou sur christine.peppoloni@cr-lorraine.fr

◆ **Les enjeux socioéconomiques de la maladie d'Alzheimer** : C'est l'objet d'un rapport adopté le 11/03/2009 par le CESR du **Limousin**. La région qui présente un indice de vieillissement des plus élevés d'Europe se positionne ainsi en laboratoire grandeur nature et invite à réfléchir aux évolutions de notre modèle social. Rapport consultable sur http://www.cr-limousin.fr/IMG/pdf/CESR_Rapport_Alzheimer.pdf

Pour témoigner d'initiatives régionales intéressantes au sein de vos CESR,
contacter Béatrice DELPECH,
attachée du groupe des associations au Conseil économique, social et environnemental
au 01 44 43 64 04 ou par mail à beatrice.delpech@ces.fr